



Olivier KLUNGE

Associé

Domaines de pratique : [Immobilier et construction Contrats commerciaux](#) [Droit bancaire et financier](#)

Langues : Français, Anglais, Allemand

Adresse : Python | AvocatsLausanne, Av. C.-F. Ramuz 80
Genève, Rue Charles-Bonnet 2

Contact : oklunge@pplex.ch

+41 21 721 04 40

+41 22 702 15 15

+41 21 728 22 00

+41 22 702 14 43

Admission au barreau : Genève (2007) Vaud (2007)

Olivier a développé une approche pragmatique et axée résultat pour accompagner ses clients (développeurs, investisseurs institutionnels ou privés) dans leurs projets, en particulier dans l'immobilier et les fonds régulés (FINMA et CHS PP) ainsi que dans les services liés au marché immobilier. Olivier conseille aussi des conseils d'administration, des ONG et des organisations caritatives.

Education

- Spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier (2014-2014)
- Université de Fribourg (i.U) et Saint-Gall (HSG) (Master en droit (lic.iur), 2000-2004)

Postes occupés

- Associé, PYTHON (2016 à ce jour)
- Collaborateur, PYTHON (2007-2015)
- Co-fondateur de Fundim SA, gestionnaire de Realitim, premier fond de développement suisse multisites, et Equitim fondation de placement (2010 à ce jour)
- Membre du comité directeur de COPTIS, association suisse des professionnels en titrisation immobilière (2011 à ce jour)
- Stagiaire chez PYTHON, Genève (2004-2006)

Affiliations à des associations

- Barreau de Vaud

Classements

- 2020



- 2019



- 2018



Choix de publications

- Guide pratique des placements collectifs immobiliers, Genève/Zurich (Schulthess), 2019, auteur des chapitres sur les règles légales des véhicules LPCC et coéditeur avec [Me Gabriel Rey](#)
- [Jean-Christophe Hocke](#) and Olivier Klunge Are Exclusive Contributors for the Second Edition of The In-House Lawyer Real Estate Switzerland Comparative Guide 2019 Published by the Legal 500. Please access the article [here](#).
- The In-House Lawyer Comparative Guide for real estate in Switzerland. Co-authored with Jean-Christophe Hocke. Published by the Legal 500. Please access the article [here](#)
- Sociétés en commandite de placements collectifs immobilières, quo vadis après la

révision de la loi sur les placements collectifs de capitaux? Revue suisse de droit des affaires et du marché financier (RSDA/SZW) 5/2013, pp. 367 ss, octobre 2013, coécrit avec Me Jean-Yves Rebord

- Entrée en vigueur de l'ordonnance sur les fondations de placement et modification de la réglementation sur les placements collectifs de capitaux, quelle application du principe « same business, same risks, same rules » pour les placements collectifs immobiliers?, in: RSDA 4/2013, pages 275 ss, coécrit avec Me Jean-Yves Rebord
- LPCC et LFAIE, deux mondes qui peinent à se comprendre, L'Ecléctique juridique/Python, 2011

Conférences

- Enseignant à Immocapital, USPI Formation and COPTIS (Placements collectifs suisses), depuis 2015 à aujourd'hui
- Conférencier dans le cadre du cours de gestion immobilière, HEC, Université de Lausanne, de 2013 à aujourd'hui
- Conférencier dans le cadre du Séminaire du Collège Suisse des Experts Architectes (CSEA), 21 mars 2019
- Conférencier à la Journée de l'Expert en estimations immobilières, 18 septembre 2015 (Placements immobiliers suisses)
- Conférencier au Forum Immobilier Romand, 19 mars 2010 (Nouveaux véhicules d'investissements immobiliers)

Cas représentatifs

- Janvier à juin 2017: Olivier Klunge et Talia Poleski ont conseillé Foncia Groupe (une des principales sociétés de services immobiliers en Europe) sur la réorganisation stratégique de toutes ses entités suisses (Domicim, Brolliet, Duc-Sarrasin) par le biais de fusions et de transferts de patrimoine ou de participations
- Avril à novembre 2016: Olivier Klunge a conseillé Fundim SA pour une société en comandite de placements collectifs suisse, complexe et multiprojets, Realitim II SCPC
- Avril à octobre 2016: Olivier Klunge a conseillé des investisseurs privés sur l'acquisition d'une société hôtelière à Zermatt
- Le 16 juillet 2015, FONCIA Groupe, la principale entreprise française en matière de gestion d'immeubles résidentiels et de services immobiliers, a conclu l'acquisition de Groupe MK, entreprise de gestion immobilière établie à Lausanne. Dans cette transaction, Python a agi comme conseil du vendeur et a accompagné la restructuration pré-closing des entités du groupe. L'équipe était composée de Marc lynedjian, Olivier Klunge et Diana Dominguez
- Janvier à juin 2015: Olivier Klunge a conseillé Fundim SA pour la création et l'autorisation de la fondation de placement Equitim, active dans l'immobilier à loyer raisonnable

Témoignages

The real estate department at PYTHON is considered to be 'very professional, client focused and reliable'. Clients recommend the 'responsive and thorough' Olivier Klunge.

